



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 20 avril 2016**

## Les médecins protestent

L'Association de médecins charentais Ameps a informé l'Agence régionale de santé (ARS) de son intention de ne plus assumer les permanences de soins entre 20 heures et minuit. Les généralistes mettent en avant une population vieillissante et fatiguée de professionnels qui ne souhaitent plus faire de gardes nocturnes. L'ARS est pour l'instant opposée à cette décision mais le corps médical dit être déterminé et prêt à engager un bras de fer.

# Magelis tient le cap

**CHARENTE** Le Département continuera d'aider les productions. La « bonne nouvelle », vient de l'Élysée

**HÉLÈNE RIETSCH**

h.rietsch@sudouest.fr

C'est un ouf de soulagement pour le Département de la Charente, et son président François Bonneau, également président du Pôle de l'image Magelis. La nouvelle est tombée la semaine dernière formalisée dans une lettre signée par François Hollande, lui-même. Le président de la République lève les incertitudes qui pesaient sur les aides aux productions audiovisuelles accordées par les Départements. Une compétence qui appartient désormais aux régions du fait de la loi Notre.

## « Ouf de soulagement »

Néanmoins, c'est ce que confirme l'Élysée, les départements qui ont la compétence culturelle peuvent à ce titre soutenir la création et la production audiovisuelle et cinématographique. « C'est un ouf de soulagement pour la profession et une assurance pour les studios », se réjouit François Bonneau, qui salue la convergence de la Région ALPC et son président Alain Rousset sur ce dossier. La Charente soutient à hauteur de 1,9 million par



Frédéric Cros et François Bonneau, soulagés que le Département puisse maintenir ses aides. PHOTO MICHEL AMAT

## Projets de coopération avec l'Italie

■ Magelis qui s'apprête à fêter ses 20 ans a voté le 30 mars à l'unanimité un budget de 5,9 M€. Ses cofinanciers (Département, Région, Angoulême et Agglo) l'ont diminué de 100 000 €. Une baisse « qui ne pèse pas sur les principaux investissements », assure François Bonneau. À savoir, en premier lieu, la réhabilitation de l'îlot Saintes/rue Traversière (1,2 M€) qui accueillera en 2017 L'Atelier

et le studio 2 Minutes. Magelis, reconnu comme « pôle important en terme de fabrication en France », regarde au-delà des frontières. La semaine dernière, Magelis a entraîné une dizaine d'entreprises angoumoises dans la région du Latium, autour de Rome. Elles y ont rencontré 12 studios italiens, et des élus. Le début d'une coopération sur des projets d'animation, mais aussi de fiction.

an les productions, pour les deux tiers dans l'animation. « C'est un particularisme charentais. Sur les 15 Départements français qui aident les productions, le soutien à l'animation charentais représente un tiers de l'aide globale », précise François Bonneau. Et génère des retombées importantes, souligne Frédéric Cros, directeur général de

Magelis, estimées sur début 2016 à 14 M€ (salaires, dépenses). En nette augmentation. Aujourd'hui, Angoulême accueille 27 studios de dessins animés, 11 formations et écoles de l'image. « On n'a jamais eu autant de projets d'implantations portés par de solides prospects », ajoute le président, pour qui tous les voyants sont au vert.

## Une enquête nature avec Perennis

L'association environnementale Perennis organise vendredi une enquête nature. Les enfants (à partir de 8 ans) partiront d'un tas de plumes pour tenter d'identifier l'oiseau et remonter la piste du prédateur. Entrée gratuite, sur inscription à la bibliothèque municipale (05 45 36 19 50). PHOTO A. LACAU

# La base aérienne 709 verrouille sa sécurité

**ARMÉE** Des mesures drastiques sont appliquées, notamment du côté de l'aéroclub

**PHILIPPE MÉNARD**  
p.menard@sudouest.fr

Une grille fermée en permanence, plusieurs hommes en arme, le renforcement de la sécurité est bien visible à l'entrée de la base aérienne de Cognac-Châteaubernard. Porté à un seuil « important » dès octobre 2014, c'est-à-dire avant l'attentat de Charlie Hebdo, le dispositif fait l'objet « d'adaptations » régulières, indique le commandant de la BA 709, le colonel Étienne Faury.

## 1 Le personnel mobilisé en interne et externe

« La base aérienne n'est pas un camp retranché, mais elle est particulièrement bien défendue », affirme le colonel Faury. Lors des der-

niers exercices, « 100 % des intrusions » ont été interceptées, relève-t-il. L'emprise est grande, 465 hectares, mais cet espace « ouvert » est équipé de systèmes de repérage redoutables, capables de faire le tri entre les mouvements d'un homme et ceux des lapins...

Ilya aussi plus de patrouilles, une détection quotidienne des explosifs, une vingtaine de personnels en arme tous les jours... « Sur 1 100 personnes qui fréquentent la base aérienne, 900 sont des militaires, et tous sont armables. C'est super important », souligne Étienne Faury. L'accent a été mis sur la formation régulière du personnel et sur sa réactivité. L'effort est également externe, puisque la base fournit en permanence dix militaires pour les « opérations intérieures » de surveillance dans les gares, aéroports,



Le colonel Faury, ici avec les lycéens de Jean-Monnet et Beaulieu qui passaient leur brevet d'initiation à l'aéronautique en juin 2015, réaffirme son attachement à l'activité civile. ARCHIVES PH. M.

lieux de culte et autres sites sensibles, dans le cadre de Vigipirate ou de Sentinelle.

## 2 Redonner de l'air aux Ailes cognaçaises

Jadis relativement souple, l'accès à l'aéroclub a été réduit de façon drastique à la suite des attentats de novembre et la mise en place de l'état d'urgence. L'activité civile est même tombée à zéro fin décembre. « Nous avons été obligés de mettre en place des mesures de protection particulièrement contraignantes », explique le commandant de la base, qui salue au passage la « patience » des Ailes cognaçaises.

L'accès est désormais soumis aux mêmes exigences de filtrage que l'entrée principale. Cela suppose

un peu de personnel militaire, sur des créneaux condensés sur une quinzaine d'heures, le week-end. Pour le volet « aéromodélisme », qui comportait des contraintes spécifiques, une solution est en phase de test, avec la piste d'envol qui ne se situe plus près des pistes mais sur le parking de l'aérogare.

« Je souhaite continuer avec l'aéroclub, et pas l'asphyxier », insiste le colonel Faury, attaché à ce lien avec le territoire, qui permet de partager les joies de l'aéronautique avec un large public.

## 3 Le développement civil en suspens

Pour participer à la vie économique du territoire, mais aussi faire entrer des fonds, l'armée songe à faire plus de place à l'aviation commerciale

## « Je souhaite continuer avec l'aéroclub, et pas l'asphyxier »

(« Sud Ouest » du 28 juillet 2015). Cela suppose un statut plus souple, toujours dans les tuyaux. Idem pour l'accueil d'avions hors espace Schengen : les outils sont en place, mais il faut former le personnel. Mais aujourd'hui, la priorité va au chantier de l'intégration de l'école de chasse de Tours (lire ci-dessous). Il faudra « stabiliser » la base, avant de voir si un créneau civil peut être rentable, en sachant que le Conseil départemental entend privilégier l'aéroport d'Angoulême-Cognac, à Champniers. En 2015, le nombre de passagers accueillis était de seulement 150.

# L'école de Tours intégrée en 2020



Le TB 30 « Epsilon » aura bientôt un successeur. ARCH. PH. M.

**RÉFORME** Le calendrier se précise pour la mutation de la base, qui va absorber l'école de chasse de Tours en disposant d'un nouvel appareil

Le 21 juillet, le colonel Étienne Faury transmettra le commandement de la base au colonel Vincent Coste. Celui-ci arrive directement du cabinet du ministre de la Défense, où il a suivi le dossier stratégique de la réforme de la formation. C'est dire l'importance de la base de Cognac dans cette évolution, dont le calendrier se précise.

## Retombées locales

La clé du projet « armement Fomdec », pour « formation modernisée et différenciée des équipages chasse », c'est le nouvel avion. Après

une initiation à Salon-de-Provence, comme aujourd'hui, les futurs pilotes passeront par une phase « d'orientation » à Cognac, sur Grob 120. Ceux dédiés à la spécialisation « transports » resteront un peu à Cognac avant de rejoindre Avord. Les futurs chasseurs, eux, resteront ici se former sur un appareil qui remplacera à la fois le TB 30 « Epsilon » et l'Alphajet de Tours. Son cockpit, comparable à celui du Rafale, permettra aussi de préparer les pilotes à cette monture à moindre coût. Les as de l'air poursuivront sur un Alphajet modernisé à Cazaux,

puis sur Rafale ou Mirage 2 000 à Saint-Dizier ou Orange.

Le choix de l'appareil, pour lequel un appel d'offres a été lancé en juillet 2015, doit être connu au dernier trimestre 2016. Les premiers avions seront livrés en 2018, pour une montée en puissance progressive jusqu'en 2020, échéance à laquelle l'activité s'arrêtera à Tours. La BA 709 passera alors à un effectif de près de 1 300 hommes, avec également une modernisation de l'escadron des drones. Tout ceci suppose- ra d'importants travaux, et donc des retombées pour l'économie locale.



Geneviève Bernard et Martine Plainfossé veulent fédérer les acteurs culturels. PHOTO: J. G.

# Le Texte libre fédère

## LIBRAIRIE

L'association veut réfléchir à un réseau culturel à Cognac

JONATHAN GUÉRIN

cognac@sudouest.fr

La vie culturelle à Cognac est décidément en pleine ébullition. Au début du mois, les principales associations (l'Avant-Scène, West Rock, Blues Passions, Littératures européennes, le festival Polar, La Fête du cognac et Eurociné) ont officialisé la création du Collectif Culture Cognac. Ce regroupement informel vise à réfléchir à la place de la culture à l'heure des coupes budgétaires. « Notre initiative n'est pas en lien avec les financements car nous n'avons jamais fait de demande à

la mairie », nuance Geneviève Bernard, la présidente du Texte libre. Cette librairie associative indépendante qui va fêter ses 40 ans en 2018 s'interroge sur la création d'un « réseau autour de la culture à Cognac ».

« L'idée est de renforcer les partenariats, précise la secrétaire Martine Plainfossé. Le dynamisme du secteur culturel sera d'autant plus fort si des passerelles existent entre nous. »

### Rendez-vous le 29 avril

Une discussion portera sur ce thème, vendredi 29 avril à 21 heures, après l'assemblée générale du Texte libre. La liste des invités montre l'ambition de cette initiative naissante : Biocoop, la bibliothèque municipale, le conservatoire, le Club de poésie, les Jardins respectueux, Terre des hommes et bien d'autres viennent s'ajouter aux

six associations déjà membres du Collectif Culture Cognac. « On est vraiment au tout début des réflexions, détaille Martine Plainfossé. Mais si les gens sont d'accord et qu'une synergie se crée, on peut imaginer monter une structure et faire monter le réseau en puissance. »

Une manière de consolider cette petite structure employant deux salariés, comme l'envisage la présidente. « Aujourd'hui, nous sommes moins fragiles qu'à une certaine époque où on se disait "c'est la dernière année". » Geneviève Bernard considère ainsi que la librairie, « fondée sur l'envie de développer le goût de la lecture en se faisant l'écho des transformations sociales », survit grâce à son réseau de bénévoles. Elle espère donc fédérer les autres bonnes volontés autour d'un projet très ambitieux.

- Depuis 2012, les généralistes ne sont de garde que de 20 heures à minuit ■ Ils s'estiment inutiles
- Le centre 15 qui régule l'urgence la nuit fait peu appel à eux ■ Le 2 mai, ils entament une grève des gardes.



**Le docteur Alain Thiburce ne veut plus répondre aux appels après 20 heures pour assurer une meilleure permanence des soins pendant la journée et le week-end.**

Photo Majid Bouzzit

# Les généralistes ne veulent plus faire de gardes

Richard TALLET  
rtallet@charentelibre.fr

En 2012, ils avaient obtenu de ne plus faire de gardes après minuit. Le 2 mai, ils vont faire la grève des gardes entre 20 heures et minuit. Pour le prix d'un baby-sitting (50 euros), les médecins généralistes se sentent «inutiles et trop vieux» pour ces astreintes pendant lesquelles le centre 15, qui régule les appels, ne les sollicite que très rarement. «La dernière fois, j'ai vu quelqu'un pour une rage de dents. À part lui donner un Doliprane, je n'ai rien pu faire d'autre», se désole Alain Thiburce. Le généraliste de Cognac est président de l'Amepps (Association des médecins effecteurs de permanence des soins). Lors de la dernière assemblée générale de l'association, lui et ses confrères ont décidé de ne plus assurer les gardes du soir à partir du 2 mai. La loi oblige les cabinets à être ouverts de 8 heures à 20 heures et dit qu'ensuite «le médecin s'oblige volontairement à la permanence des soins» de 20 heures à minuit.

«Jusqu'à présent, on a eu de la chance, les médecins acceptaient d'être volontaires», constate Jean-Claude Provost, le secrétaire général du conseil de l'ordre de Charente. Mais depuis quelques jours, l'ARS, l'Agence régionale de santé, reçoit des courriers de médecins qui ne sont plus volontaires. Comme Alain Thiburce. «Le soir, après 40 actes et une journée de douze heures, on est fatigué. Nous sommes en Charente une population vieillissante. Et quand on veille jusqu'à minuit, on est moins efficace le lendemain.»

## Rendre le département attractif pour accueillir de nouveaux médecins

Pierre-Philippe Brunet, médecin à Salles-d'Angles, ajoute: «On nous demande de faire des gardes alors qu'on nous a retiré les moyens de faire autre chose que de l'angine.» Or ces pathologies bénignes peuvent attendre le lendemain. Pour les autres, même sans urgence vitale, «on n'a plus le droit de faire certains actes, comme poser une perfusion en intraveineuse pour

»  
Quel intérêt de mobiliser quinze médecins chaque soir en Charente pour à peine deux ou trois actes.

calmer une colique néphrétique». Dans ces cas-là, le 15 n'hésite plus à envoyer une ambulance et hospitalise le patient.

«Pourquoi maintenir un type derrière un téléphone qui ne sonne pas et qui coûte 50 euros par soir?», s'interroge Pierre-Philippe Brunet, avec sa casquette de président de la Confédération des syndicats médicaux français. Pour lui, comme pour Alain Thiburce, «il faut sacrifier ces gardes de nuit pour améliorer la permanence des soins pendant la journée». Et depuis 2012 «on a mis en évidence qu'avec une régulation de qualité,

la garde des généralistes n'a plus d'utilité». Même s'il entend le besoin des patients de voir un médecin et que le diagnostic téléphonique parfois ne suffit pas à rassurer. «Je suis pour répondre aux besoins de la population», reprend le docteur Noël Martin, de Montbron. Le président du syndicat MGF se demande s'il vaut bien la peine de mobiliser «quinze médecins chaque soir en Charente pour à peine deux ou trois actes».

Pour Alain Thiburce, abandonner ce dernier bout de garde de nuit aura une autre vertu: rendre attractif le département pour accueillir de nouveaux médecins. «Beaucoup préfèrent s'installer à Saintes plutôt qu'à Cognac, parce qu'en Charente-Maritime, il n'y a plus de gardes.»

À bien y regarder, cette grève des gardes de nuit à partir du 2 mai ne va pas bouleverser grand-chose. «Le système fonctionne déjà très bien sans les généralistes», constate Jean-Claude Provost, qui n'exerce plus. «Les services d'urgences sont prêts à assumer. Il faut simplement établir le cadre réglementaire pour.»

## «Les urgences seront surchargées»

Si l'on trouve peu de médecins généralistes pour défendre le système des gardes de nuit, du côté des patients, le Ciss 16, collectif d'associations de patients, on n'accueille pas la nouvelle avec joie. «C'est un pas de plus vers la dégradation de la permanence des soins. Les urgences, qui sont déjà saturées, vont être encore surchargées», regrette Alain Galland, le président du Ciss 16. Les arguments des médecins, il les écoute, mais pour lui, «ce sont de faux prétextes». «Derrière, c'est encore un problème de rémunération.»

Jean-Claude Provost, le secrétaire général du conseil de l'ordre de Charente, répond: «Depuis six ou huit ans, on constate que de moins en moins de gens embêtent les urgences et le médecin de garde pour des pathologies bénignes. Il y a également de moins en moins de visites à domicile. Il y a eu une évolution consensuelle de la population qui, grâce à ce système, a été mieux éduquée à l'accès aux soins. En douze ans, les mentalités ont changé.»

## Repères

**2006.** Le centre 15 régule les appels et les médecins du secteur de Cognac sont les premiers à ne plus assurer de gardes après minuit.

**2007.** Les médecins du Grand-Angoulême emboîtent le pas aux Cognacais.

**2009.** C'est au tour de la Charente limousine de ne plus assurer de gardes après minuit.

**2012.** La Charente est divisée en quinze secteurs. Plus aucun médecin n'a d'astreinte après minuit. En plus de la régulation, le Samu prend le relais des généralistes jusqu'à 8 heures.

**340.** C'est le nombre de médecins généralistes en Charente. Actuellement, 285 d'entre eux font des gardes le soir. Les 55 autres sont exemptés pour raison d'âge.



# Les aides à la production du Département sont sauvées

François Hollande a fait savoir à François Bonneau que la Charente pourrait continuer d'aider la production de dessins animés.

Laurence GUYON  
lguyon@charentelibre.fr

Les entreprises du Pôle Image peuvent souffler: le conseil départemental de la Charente pourra continuer de verser des aides à la production aux studios de dessins animés et de jeux vidéo. C'était une des grosses inquiétudes issues de la loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République), qui considérait que les aides économiques n'entraient plus dans les compétences des conseils départementaux. Le président de la République, François Hollande, a envoyé il y a quelques jours une lettre rassurant François Bonneau, le patron du Département. Au nom de la «compétence culturelle qui lui permet de soutenir la création audiovisuelle et cinématographique si son intervention a pour finalité première le soutien à une œuvre artistique». Alain Rousset, président d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, ayant de son côté fait savoir tout l'intérêt qu'il portait au Pôle image, les aides régionales devraient être maintenues dans le cadre de la grande région.

## Un nouvel îlot réhabilité cette année

La Charente finance les productions locales à hauteur de 1,9 million d'euros (M€), à la condition qu'elles génèrent au moins quatre fois plus de retombées économiques sur le territoire. Frédéric Cros, le directeur de Magelis, souligne qu'à elle seule, la première des trois commissions d'attribution d'aides aux tournages de l'année doit générer 14 M€ de retombées, soit autant que pour la totalité de l'année 2014.



Dans cet îlot en ruine, une entreprise et une école s'installeront l'an prochain, explique Frédéric Cros.

Photo Phil Messelot

”

Les entreprises d'ici vont pouvoir produire des projets italiens. Et on peut espérer exporter nos formations, nos écoles.

Actuellement, Magelis compte 27 studios de dessins animés et trois nouveaux sont attendus dans les mois qui viennent. «Il n'y a jamais eu autant de projets d'installation», ajoute le directeur, qui met en avant les accords de coproduction signés il y a peu entre les entreprises de Magelis et des sociétés équivalentes de la région de Rome. «Ils ont une volonté politique de se développer dans le domaine de l'animation. Les entreprises d'ici vont pouvoir produire des projets italiens. Et on peut espérer exporter

ter nos formations, nos écoles», ajoute Frédéric Cros.

Parmi les gros projets inscrits au budget primitif 2016, Magelis attribue 1,3 M€ à la réhabilitation de l'îlot rue de Saintes-rue Traversière, qui doit à terme accueillir l'Atelier, école actuellement installée à Saint-Yrieix, et le studio de dessins animés 2 Minutes, qui déménagera de quelques dizaines de mètres. Les deux ont besoin de plus d'espace pour faire

face à leur montée en puissance. Les travaux doivent commencer en juin et s'achever en 2017. Autres projets de l'année: l'achèvement de la résidence étudiante L'Auberge espagnole, avec le déménagement d'un commerçant encore dans la place, pour 500 000 €, et la démolition de la Halle aux Arts pour 100 000 €. Magelis a dû s'adapter à une baisse de 100 000 € de participation de ses co-financiers, en faisant des économies sur le fonctionnement. Le budget de fonctionnement prévu est de 5,9 M€, l'investissement de 5,2 M€.

## ■ SAINT-LAURENT-DE-COGNAC

### Budget 2016 adopté avec hausse des taxes

Le dernier conseil municipal de Saint-Laurent était principalement réservé au budget. Après un large tour de table, le conseil adopte l'augmentation des trois taxes pour l'année 2016. La taxe d'habitation passe de 7,02 % à 7,30 %, la taxe foncière sur le bâti de 14,79 % à 15,08 % et la taxe foncière sur le non bâti de 29,79 % à 30,98 %. Ces nouveaux taux sont adoptés par 7 voix pour, 6 voix contre. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est maintenue à 18,17 % pour 2016, adopté à l'unanimité.

Malgré les travaux liés à l'extension du réseau d'assainissement, le tarif de la collecte et du traitement des eaux usées reste fixé à 2,40 euros le mètre cube. Le budget assainissement est adopté en fonctionnement pour un montant de 122 871 euros et en investissement pour 211 065 euros.

Le budget annexe transport pour l'exercice, adopté à l'unanimité, s'équilibre à 9 419 euros.

Le budget principal est adopté par 10 voix pour, 3 contre. Il faut ressortir des dépenses de fonctionnement à 849 682 euros, dont 132 218 euros versés en recettes d'investissement du présent budget, contre 837 342 euros en 2015. La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 187 769 euros.

**Questions diverses.** La demande de la commune de Javrezac concernant la création d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) qui a fait l'objet de nombreuses discussions tant avec les élus qu'auprès des enseignants. Cette demande de RPI ne reçoit pas un avis favorable du conseil municipal en raison de la méthode pédagogique différente existante entre les deux écoles.

## ■ SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

### Enchantement du Pacifique à la soirée tahitienne



Samedi soir, la salle des fêtes était comble. Les danseuses du groupe de danse tahitienne «Hei Hinano» ont accueilli chaque convive avec un collier de fleurs en signe de bienvenue, selon la coutume polynésienne.

Le groupe a offert ses danses à l'apéritif et tout au long du repas organisé par l'association «Vivre en Borderies». Ce ne fut qu'enchantement devant tant de grâce, de virtuosité et de professionnalisme (Photo C.L.) dans l'exécution des tableaux et face à la beauté et la

variété des costumes. Le plaisir d'évoluer sur scène de chacune des danseuses était évident et elles ont su le faire partager. D'autant que la majorité d'entre elles était très jeune, mais toutes ont donné le meilleur d'elle-même pour le grand plaisir du public.

Applaudissements nourris, éloges de chacun sur l'organisation sans faille ont marqué la fin de la soirée. Une récompense aussi pour les bénévoles de l'association qui se sont mobilisés pour la réussite de cette soirée.

## ■ CHÂTEAUBERNARD

**Bourse aux plantes au Jardin respectueux samedi.** L'association des Jardins respectueux organise une bourse aux plantes ce samedi 23 avril de 10 heures à 15 heures. L'occasion pour les jardiniers amateurs d'échanger des plantes, des graines et de partager les conseils avisés et astucieux de jardiniers. Tarif en libre participation, gratuit pour les adhérents de l'association.

## Le Siaep investit dans son réseau

Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (Siaep) des basses vallées de la Tardoire et de la Bonnieure procède dans le cadre de son programme annuel de renouvellement de réseau d'eau potable, au changement des canalisations en fonte et en PVC dans le village de «La Fourlière» à La Rochette, puis sur la départementale 45 depuis la sortie du bourg de Coulgens, sur près de 2 kilomètres. 700 mètres de canalisations ont déjà été changés entre la sortie du bourg de Marillac-le-Franc et le secteur de «La Gassouille». Des travaux réalisés par l'entreprise Sogéa (agence SNATP de L'Houmeau), pour 340.000€, contrôlés par le bureau d'études Safège. Chaque semaine, la réunion de chantier en présence du président Michel Cuny et des vice-présidents en fonction de leur disponibilité, ainsi que des élus des communes de la Rochette et de

Coulgens, permet de faire le point sur l'avancement du chantier.

Ces canalisations qui datent de la fin des années 50 ont fait l'objet de multiples réparations liées à des fuites, dont la plus importante sous le lit de la Tardoire a nécessité la pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène haute densité (PEHD), avec la réalisation d'un forage dirigé de 90 mètres durant l'été 2015.

L'entreprise qui intervient actuellement dans le village de «La Fourlière» a procédé en parallèle au déroulage de la nouvelle canalisation en PEHD le long de la route départementale, ce qui permettra d'avoir des tronçons de 300 mètres sans raccords.

Les travaux, qui vont se dérouler jusqu'à la fin mai, nécessiteront la fermeture de la route départementale pendant plusieurs semaines. Toutefois pendant toute la durée des travaux, l'accès des riverains sera maintenu.

### CHÂTEAUBERNARD

M. et M<sup>me</sup> Daniella LAVALETTE,  
M. et M<sup>me</sup> Patrick HAY,  
M. Didier HAY,  
M. Erick HAY,  
M<sup>me</sup> Christiane POMMIER,  
ses enfants ;  
ses petits-enfants  
et arrière-petits-enfants  
ainsi que toute la famille  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

#### M. Jackie HAY,

survenu à l'âge de 81 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 21 avril 2016, à 14 h 30, en l'église du Sacré-Cœur de Cognac, suivies de l'inhumation au cimetière du Breuil.

M. Hay repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n° 1, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra les visites ce jour, mercredi 20 avril, de 16 heures à 19 heures.

PF Hervolt - F. Leclerc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, J.M.A.C. Segonzac, tél. 05.45.360.360.

# ONU: aller au-delà de la guerre à la drogue

L'Organisation des nations unies consacre une session extraordinaire, ouverte hier, à la lutte contre la drogue. Fait nouveau; elle estime que la répression seule ne suffit pas

Les pays membres de l'ONU ont adopté hier de nouvelles recommandations pour lutter contre la drogue qui mettent davantage l'accent sur la prévention et le traitement plutôt que la répression à tout crin.

Ce document de 27 pages a été présenté lors d'une session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, la première du genre depuis 1998.

Le directrice de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Margaret Chan a préconisé «d'élargir

les politiques de lutte contre la drogue qui se concentrent presque exclusivement sur l'application de la justice criminelle, en adoptant une approche de santé publique».

Elle a cité en exemple Hong Kong qui a instauré des programmes de substitution utilisant la méthadone pour réduire la petite criminalité.

«On peut aider les gens dépendants à la drogue à reprendre une vie productive et à se réinsérer dans la société», a-t-elle estimé.

Les présidents du Guatemala et du

Mexique — qui avec la Colombie sont parmi les pays les plus touchés par ce fléau et avaient réclamé cette réunion — sont allés dans le même sens.

Pour le président guatémaltèque Jimmy Morales, il convient désormais de «donner la priorité à une approche centrée sur la santé publique et non plus sur des réponses purement punitives».

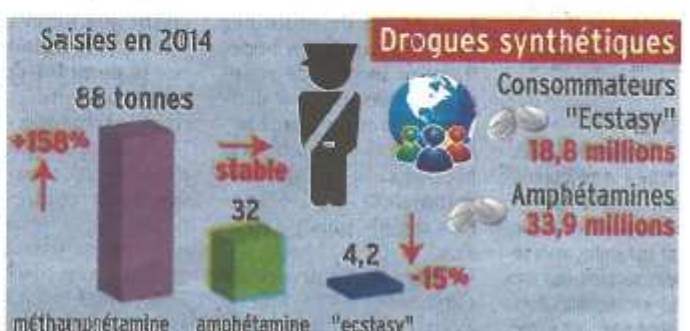
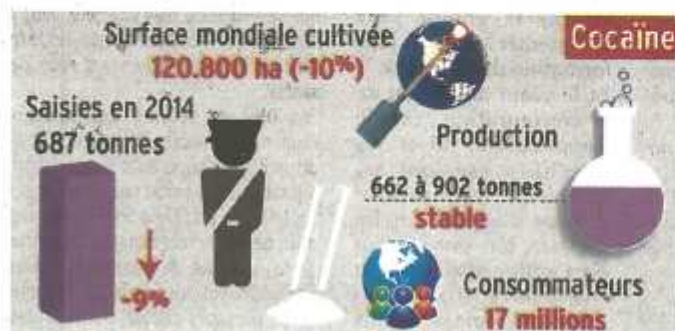
Pour le président mexicain Enrique Peña Nieto, «la prétendue guerre contre la drogue qui a commencé dans les années 70 n'a pas

réussi à ralentir la production, ni le trafic qui reste une des activités criminelles les plus lucratives, ni la consommation de drogue».

«Les pays consommateurs», a-t-il ajouté, «doivent faire davantage pour réduire la demande et lutter contre le crime organisé transnational».

Selon l'OMS, quelque 27 millions de personnes dans le monde sont dépendantes de la drogue et plus de 400.000 en meurent chaque année.

## L'échec de l'ONU qui voulait "un monde sans drogue"



(Source: world drug report) INFOGRAPHIE CL